



ARC ESSONNE

1, Rue Fernand RAYNAUD Z.A. Apport de Paris
91100 CORBEIL ESSONNES
Courriel : cdtae@wanadoo.fr
Tél / Fax : 01 60 88 23 37

Comité régional d'Ile de France
Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc

Assemblée générale ordinaire

vendredi 08 octobre 2010, 20h30,

dans les locaux du Comité, rue F. Raynaud à Corbeil-Essonnes

Clubs présents : 27 sur 34, soit 135 voix sur 153.

Athis-Mons (Patricia SABAT), Boussy-Saint-Antoine (Régis PORCHET), Briis-sous-Forges (Muriel PETRUZZELLA), Dourdan (pouvoir), Draveil (Patrice BERTOLOTTI), Égly (pouvoir), Étampes (Philippe MASSY), Étrechy (Thierry BESSOT), Gif sur Yvette (pouvoir), Grigny (Patrick CHOLLET), La Ferté-Alais (pouvoir), Les Ulis (Jean ALLERMOZ), Lisses (Jean-Luc RISINI), Marcoussis (Laurent POISSON), Massy (Jean-Noël BELLICAUD), Mennecy (pouvoir), Morangis (André GOULET), Morsang-sur-Orge (Pierre BURNIER), Orsay (Brigitte NOEL), Palaiseau (Françoise LE DOZE), Quincy-sous-Sénart (Lionel ROBACHE), Saintry-sur-Seine (Thomas GIBERT), Saulx-lès-Chartreux (Walter GRÉGUOR), Soisy-sur-Seine (Philippe RÉGNAULT), Sainte-Geneviève-des-Bois (Jean-Marc LEBÈGUE), Saint Vrain (Frédéric PUIS), Wissous (Jacques CAUDAL).

20h40 : ouverture de la séance par le Président

Le Président annonce que le quorum étant atteint l'Assemblée Générale peut commencer.

Le Président ouvre la séance en saluant les représentants des clubs présents, puis réclame une minute de silence en hommage aux archers ou de leur compagnon disparus cette année et les années antérieures. Il rappelle les grandes lignes de la labellisation et remet les plaques aux clubs concernés.

1. RAPPORT MORAL

Le Comité fonctionne bien, beaucoup de clubs travaillent de concert avec le Comité Départemental. Le Président souligne le très bon accueil des responsables, des cadres et archers stagiaires dans les clubs et remercie ces derniers pour leur engagement.

Le président souligne également l'engagement des animateurs Techniques Départementaux Yann CIGRAND, Marie Odile NICOLAS et de la Secrétaire du Comité Laurence ZASTAWNY, qui dépassent leurs fonctions au sein d'Arc-Essonnes, ainsi que celui de bénévoles tels qu'Emmanuel DESEEZ, qui réalisent énormément de travail au sein du Comité Départemental.

Le Comité remercie notre stagiaire en formation BTS Relation Négociation Client pour son travail de marketing auprès des comités d'entreprises, mairies, centres socioculturels, maisons de quartier, etc. Cette stagiaire non rétribuée a néanmoins reçu un petit subside pour la fin de sa première année, et nous sommes contents de la retrouver prochainement.

Le président du Comité s'associe au bureau pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux présidents :

- St Vrain : Frédéric PUIS
- Saintry : Thomas GIBERT
- Lisses : Jean-Luc RISINI
- Etrechy : Thierry BESSOT

Le Comité rencontre néanmoins des difficultés de communication avec tous ses membres : faible participation pour l'aide à Bondoufle à l'occasion de l'organisation de la manche de la DR, ainsi que lors la Soirée des records. Le Président interroge les présidents de clubs sur les problèmes rencontrés : de dates ou de manque d'information ? Un remerciement particulier est fait aux compétiteurs à Bondoufle pour leur aide à la réinstallation de la ciblirie pour le lendemain.

Les effectifs sont en légère diminution, surtout chez les femmes et les jeunes. Pour les jeunes, nous connaissons le problème de turn-over, mais nous constatons quand même un problème récurrent de manque d'équipements sportifs et de créneaux horaires dans notre département.

2. FORMATION

Le Président remarque qu'il est demandé aux présidents de clubs d'être de plus en plus des chefs d'entreprise. Il en est de même pour la formation : il faut désormais trouver des entraîneurs 2, ils deviennent le bras droit des Brevets d'État. Le Ministère des Sports et de la Jeunesse souhaite des professionnels à tous les niveaux, et le Conseil général est prêt à investir dans ces formations.

Il est très difficile d'avoir une quinzaine de jeunes débutants sur un pas de tir sans l'encadrement d'un entraîneur et de bénéficier d'un bon créneau horaire.

3. RAPPORT FINANCIER

Le Trésorier remercie les présidents de clubs qui ont répondu rapidement début juillet à une demande de vote par courriel pour une autorisation d'opération bancaire faite par le président.

Le Comité connaît depuis 4 mois de grosses difficultés de trésorerie. Nous avons bien reçu la notification du CNDS au mois de juin, mais aucun versement n'a encore été effectué.

Nous sommes toujours à flux tendus. Nous avons monté un dossier avec la Fondation de France pour une opération « Allez les filles » avec remise du dossier en avril et du prévisionnel financier. Il n'y avait aucun problème jusqu'à fin juin, ils nous demandaient même un RIB pour un prochain versement (12 000 €) et juste avant le 14 juillet, l'opération a été annulée : problème budgétaire.

Une convention pluriannuelle a été signée pour le CNDS ce qui permettrait un versement échelonné des subventions.

Le Conseil Général nous alerte sur le manque d'oxygène de notre trésorerie, ils ne peuvent attribuer plus de subvention qu'ils ne consentent aujourd'hui à nous donner. Pour 2011, il n'y aura aucune amélioration financière, puisque, pour le financement des missions réglementaires du comité, nous sommes toujours sous la barre des 2000 licenciés.

Le trésorier effectue une présentation de 2 diaporamas : budget analytique, les missions réglementaires et les politiques sportives du Conseil Général, ainsi que les missions avec la DDJS 91.

Le président soumet au vote le rapport moral, le pouvoir donné au président pour toutes opérations bancaires et le quitus au trésorier. Les rapports sont approuvés à l'unanimité. (voir Annexe 1)

Sport Adapté :

Intervention d'Annabelle Grousset, Conseiller Technique du Sport Adapté : après une présentation succincte du handicap, elle se met à la disposition des clubs quant à l'intégration de ces personnes dans le tir à l'arc, en proposant notamment des formations AQSA (Attestation de Qualification en Sport Adapté) ou un apport d'encadrants durant l'entraînement.

Cotisations :

Le Comité propose une augmentation de la cotisation de 2 €. Après discussions, la proposition est soumise aux votes :

Non : 70 voix – Oui : 58 voix – Abstention : 7 voix.

La proposition est rejetée.

Règlement Intérieur :

Le Règlement Intérieur a été une nouvelle fois présenté. Après discussions, trois articles ont été modifiés : art. 6, 7 et 16.

Le Règlement Intérieur rectifié est soumis aux votes :

Oui : 102 voix – Non : 10 voix – Abstention : 23 voix.

Le Règlement Intérieur est approuvé.

Bureau Directeur :

Les postes ouverts étant déjà pourvus par le nombre maximum d'hommes autorisés par la loi, nous sommes conduits à refuser la proposition d'un candidat bénévole masculin.

3 candidates femmes se sont présentées : Françoise LE DOZE, Sylvie LEMER et Muriel PETRUZZELLA, ainsi qu'un médecin Christian DELALIE.

Les candidatures sont soumises aux votes. N'ayant pas d'abstention, ni de voix contre, les personnes sont intégrées au Comité directeur.

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Annexe 2 : résultats des votes.

Projet d'Égly :

Il s'agit de l'installation d'un complexe tir à l'arc sur un terrain offert par la mairie et avec une occupation conjointe avec la compagnie d'arc d'Égly. Le projet est estimé à 937 000 €. Un accueil favorable est émis de la part de la mairie d'Égly qui nous a appuyé auprès du Conseil Général afin d'obtenir un financement, car le Comité ne dispose pas des moyens de le financer. Le Président rappelle toutefois qu'il ne s'agit que d'un projet.

4. GESTION SPORTIVE

Présentation par Yann CIGRAND

- Groupe Essonne :

Objectifs : individuel et Francilienne

32 jeunes représentés par 14 clubs avec 150 heures de rassemblement au total.

Le club d'Étampes souligne le manque d'information du fonctionnement du Groupe Essonne, et demande si les jeunes dépendent de l'entraîneur du club ou celui d'Arc Essonne. Yann précise qu'il s'agit d'un partenariat.

Résultats de la Francilienne : (une compétition en salle et une en extérieur)

- Benjamin/minime : 3^{ième} au classement général
- Cadet/junior : 4^{ième} au classement général
- Poulies : 1er au classement.

Arc Essonne se place, au classement général, 2^{ième} département d'Île-de-France.

- Stages ETD

Nouveautés : 3 formules sont proposées afin de permettre un suivi des archers. Le fascicule est joint aux documents des Présidents.

Golf archerie : en partenariat avec le golf de Marivaux à Fontenay-les-Briis, l'action est reconduite pour le dimanche 17 octobre.

Le Séjour Jeunes est toujours très apprécié par les participants avec cette année une nouvelle activité : le parcours dans les arbres ! Une vingtaine de jeunes étaient inscrits.

- Championnat de France 3 D par équipes départementales : l'équipe masculine présentée par Arc Essonne est vice-championne de France ! L'équipe féminine a terminé 9^{ème}.
- Extra licenciés : près de 2000 personnes ont découvert le tir à l'arc à travers les animations proposées. Les prestations se sont élargies par la possibilité de déplacement dû à l'acquisition du camion.

5. COMMISSION SPORTIVE

- Division Départementale :

Résultats : en arcs classiques Dames : Orsay – Draveil – Égly.

En arcs classiques Hommes : Mennecy – Orsay – Morangis.

En arcs classiques Jeunes : Athis-Mons – Sainte-Geneviève-des-Bois – Orsay.

En arcs à poulies Hommes : Morsang-sur-Orge.

L'équipe Classique Hommes de Mennecy monte en DR.

- Podiums aux différents championnats de France : une présentation est effectuée par Jean-François FORT. (voir Annexe 3)

6. COMMISSION COMMUNICATION :

Vincent HODOROABA présente le projet AEM : Arc Essonne Mobile. Il s'agit d'une application pour tous les terminaux mobiles Apple utilisant le système iOS (iPhone, iPod Touch et iPad), où l'on pourra trouver, dans un premier temps, les actualités, les calendriers et les fiches clubs. Une évolution future pourrait également présenter les résultats, stages...

Tous les sujets ayant été abordés, l'Assemblée Générale est clôturée à 23 h15.

Le Président Maurice LANGRY